

Politique de Développement Durable

L'Unapei 30 et ses 25 établissements et services médico-sociaux accompagnant des personnes en situation de handicap s'engagent dans la démarche de responsabilité sociétale des organisations (ou développement durable) de manière pérenne. Le respect et la mise en œuvre effective des droits des personnes

accompagnées doivent s'ajouter à une réflexion éthique sur nos actions quotidiennes et à une vision sur notre responsabilité envers les générations futures. Cet engagement porte également sur notre capacité à innover afin de répondre aux besoins et aux projets des personnes dans une société plus inclusive. Cette politique RSO est

engagée dans le projet associatif et dans tous les projets d'établissement ou de service.

L'Unapei 30 a décidé de mettre en œuvre cette démarche selon les quatre piliers suivants : **économique**, **environnemental**, **social** et **sociétal**.

Pilier Économique

Nous nous engageons à convaincre les parties prenantes, sur l'intérêt de mettre en œuvre une politique économique responsable axée sur une gestion rationnelle des ressources et des dépenses afin de pérenniser notre activité.



- Limiter le gaspillage alimentaire
- Développer la mobilité partagée
- Promouvoir et développer l'économie circulaire
- Identifier et mettre en œuvre les éco-gestes
- Mettre en œuvre une politique d'achat écoresponsable

Pilier Environnemental

Par nos orientations stratégiques et organisationnelles, mais aussi par nos pratiques au quotidien, nous nous engageons à réduire notre impact environnemental.



- Réduire notre consommation d'eau
- Réduire la production de déchets
- Optimiser nos déplacements
- Contribuer au développement de la biodiversité
- Réduire la consommation énergétique de nos bâtiments

Pilier Social

Nous nous engageons à assurer aux personnes accompagnées et aux salariés une politique sociale ambitieuse ayant pour objectif un équilibre entre le domaine personnel et professionnel, une qualité de vie au travail et le respect des actions accomplies. Nous nous engageons à la mise en œuvre et au respect du droit des personnes.



- Développer les outils de communication
- Identifier la RSO dans la dynamique de management humaniste et performant
- Améliorer la qualité de vie et la santé au travail
- Inciter au respect de chacun pour favoriser la cohésion sociale
- Diffuser les bonnes pratiques auprès des parties prenantes

Pilier Sociétal

Par la nature même de notre mission, nous nous engageons au respect des différences, particulièrement pour les personnes en situation de handicap avec pour ambition le développement de leur inclusion sociétale.



- Identifier et caractériser les parties prenantes et les entraîner dans cette démarche vertueuse
- Développer des coopérations avec les parties prenantes
- Pratiquer le benchmarking pour trouver les bonnes pratiques qui ont réussi ailleurs
- Développer une politique de prévention et d'éducation à la santé et à l'environnement
- Développer les partenariats pour permettre l'ouverture des établissements sur l'environnement de proximité

Mise en œuvre de la politique RSO

La politique RSO, inscrite dans les CPOM 2018 / 2022 sera évaluée chaque année par le comité de pilotage RSO de l'Unapei 30 qui assure le suivi du plan d'action.

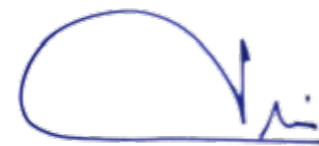
Les établissements et services s'engagent à se conformer aux exigences légales en matière d'environnement ainsi qu'à toutes les exigences qui leurs sont applicables (évaluations internes et externes, ...).

Comme vous pouvez le lire, la démarche RSO engagée est bien plus ambitieuse que le simple respect des obligations réglementaires. Son principal levier étant l'engagement de tous dans la durée, l'Unapei 30 compte sur nous tous pour co-construire, nous approprier les bonnes pratiques durables et changer nos habitudes au quotidien.

De plus, dans l'esprit de la démarche RSO, nous avons aussi le devoir d'entraîner notre environnement dans ce mouvement sociétal vertueux (partenaires, voisins, familles, ...).

Nous comptons sur chacun de vous pour mener à bien cette démarche qui est maintenant incontournable au regard des enjeux environnementaux et climatiques d'aujourd'hui.

Bernard FLUTTE
Président



Jean-Jacques HURPY
Directeur Général

